




<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS Maison de Pays 24440 BEAUMONT DU PERIGORD</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 30 Présents : 29 Votants : 28 Pour : 28</p>	<p>L'an deux mille huit, le 16 mai, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.</p> <p>Date de convocation : 9 mai 2008</p>
<p>PRESENTS : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Bernard BESLIN, Michel MARCHAL, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Michel CARRIERE, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Marie-Line BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Viviane GRELLETY, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Patrick BECHEREL, Thierry PIMOUGUET, Michel LIGNAC.</p> <p>ABSENTS : Eric VIERO</p> <p>Secrétaire de séance : Claude CHASTENET</p>	
<p align="center">OBJET :</p> <p align="center"><u>Transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe</u></p>	<p>Monsieur le Président explique à l'assemblée que Jean-Jacques DOAT, adjoint technique principal 2^{ème} classe, a la possibilité de passer au grade d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe. Il propose donc la transformation du poste qu'il occupe actuellement.</p> <p>Le Conseil communautaire, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accepte la transformation du poste d'adjoint technique principal de 2d classe occupé par Jean-Jacques Doat en poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe. • Autorise le Président à signer tout document se rapportant à cette décision. • Précise que la transformation de ce poste doit être effective au 1er Mai 2008. <p align="right">  </p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en sous-Préfecture le : - 3 JUIN 2008</p> <p>Publié ou notifié Le : - 5 JUIN 2008</p>	<p>Ainsi fait et délibéré les jour,mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 26 mai 2008</p> <p align="center">Le Président, José Daniel</p> <p align="center">   </p>